

DÉCLARATION PRÉALABLE QUEL CERFA REMPLIR ?

VOTRE MAISON INDIVIDUELLE :

- Construire un abri de jardin
- Construire une véranda, un garage (entre 5 m² et 20 m², ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine) et s'il s'agit d'une extension
- Installer une clôture
- Changer les fenêtres, une porte (modifier l'aspect extérieur : ravalement, devanture, couverture, etc...).



**CERFA
N°13703* ...**

AUTRES QUE LES MAISONS INDIVIDUELLES :

- Changer la destination de locaux (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou sans modification de la façade)



**CERFA
N°13404* ...**

LOTISSEMENTS ET DIVISIONS FONCIÈRES :

- réaliser une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots



**CERFA
N°13702* ...**

QUELLES PIÈCES JOINDRE AU DOSSIER?

OUVERTURE DE FAÇADE OU TOIT

- DP1.
- DP4.
- DP5.

RAVALEMENT DE FAÇADE

- DP1.
- DP7.
- DP8.

CLOTURE

- DP1. DP7.
- DP2. DP8.
- DP5.

PANNEAUX SOLAIRES

- DP1.
- DP4.
- DP5.

ABRIS, GARAGE, EXTENSIONS...

- DP1. DP4.
- DP2. DP6.
- DP3. DP7.
- DP8.

PISCINE

- DP1. DP6.
- DP2. DP7.
- DP3. DP8.

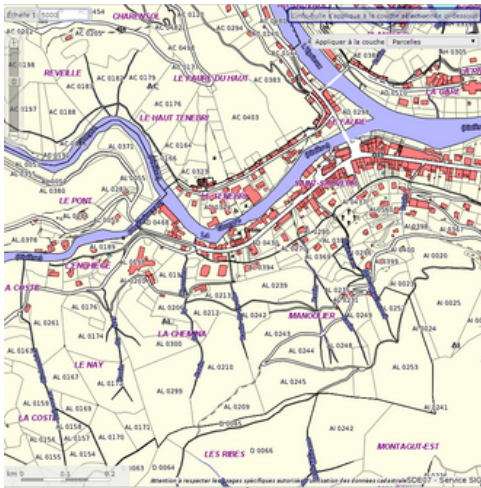
DP11. SI LE PROJET SE TROUVE DANS UN SECTEUR OU L'AVIS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE EST NÉCESSAIRE



QUELLES PIÈCES JOINDRE AU DOSSIER?

* Pièces obligatoires pour tous les dossiers

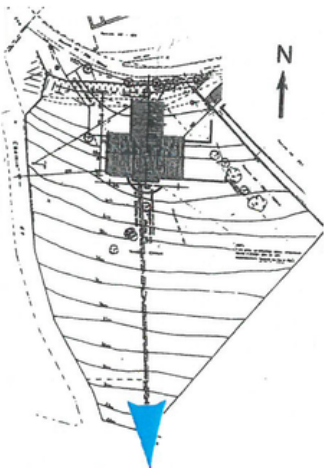
DP1. UN PLAN DE SITUATION *



- EXTRAIT CADASTRE 1/5000 à 1/10000
- orientation nord
- angles des prises de vues
- DÉLIMITATION terrain par une couleur

GEOPORTAIL-URBANISME.GOUV.FR

DP2. UN PLAN DE MASSE



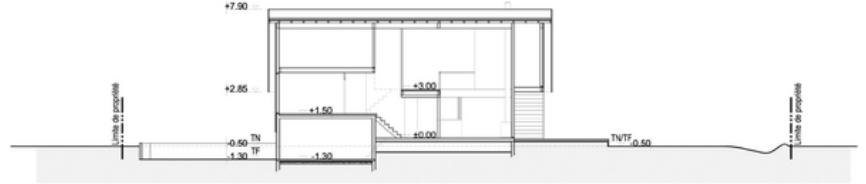
- plan à l'échelle 1/500 à 1/200
- orientation nord
- ACCÈS aux RÉSEAUX :
eau, assainissement, ÉLECTRICITÉ
- servitudes
- projet coté en 3 dimensions

DP11. UNE NOTE EXPLICATIVE

- une notice faisant apparaître les MATÉRIAUX utilisés et les modalités d'exécution des travaux

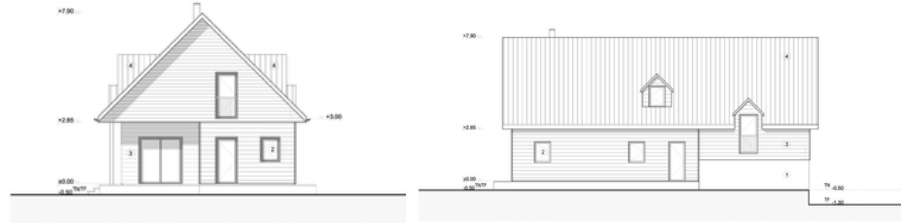
DP3. UN PLAN DE COUPE

- profil du Terrain naturel et futur (si modification)
- échelle et cotes du projet



DP4. UN PLAN DE FAÇADES ET DE TOITURES

- façades du projet + toitures
- échelle et orientation



DP5. UNE REPRESENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR

- une représentation de l'aspect futur de la construction

DP6. UN DOCUMENT GRAPHIQUE

- un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet dans l'environnement



DP7. UNE PHOTOGRAPHIE (ENVIRONNEMENT PROCHE)

- une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage proche (avant travaux)

DP8. UNE PHOTOGRAPHIE (PAYSAGE LOINTAIN)

- une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (avant travaux)

DP11-2. FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURE 2000

- si votre projet se situe en zone Natura 2000



1, PLACE DE L'HORLOGE - 07190 SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT

TEL 04-75-65-40-64 COURRIEL : ACCUEIL@STSAU.COM

SITE INTERNET : WWW.STSAU.COM